

Termes de référence du contrat d'expert(e)

Mission d'analyse des dynamiques économiques générées par le Fonds « la Francophonie avec Elles »

I. Présentation du Fonds

La pandémie de 2020 a engendré des répercussions négatives à l'échelle mondiale, particulièrement pour les femmes qui ont été les premières touchées. En effet, la crise sanitaire a aggravé des inégalités déjà existantes entre les femmes et les hommes, en fragilisant davantage ces dernières sur les plans économique et social. Cette réalité a été observée avec une particulière acuité dans l'espace francophone, où la crise a exacerbé les vulnérabilités existantes et exposé un grand nombre de femmes à une détérioration notable de leurs conditions de vie.

En réponse à cette crise, le Conseil permanent de la Francophonie, sur proposition de la Secrétaire générale de la Francophonie, a institué le 9 juillet 2020 le Fonds « La Francophonie avec Elles ».

L'objectif principal de ce Fonds est de soutenir des actions de terrain visant à renforcer l'autonomie économique et sociale des femmes, dans une perspective de développement durable.

Il soutient donc des projets concrets initiés par des organisations locales, bénéficiant à des dizaines de milliers de femmes en situation de vulnérabilité à travers l'espace francophone. Ces initiatives visent à renforcer leur autonomie financière et leur confiance en elles, tout en engendrant des retombées positives pour leurs familles et leurs communautés.

Initialement prévu pour une durée de quatre ans, le Fonds a été pérennisé à la suite de l'adoption, lors du Conseil permanent de la Francophonie tenue à Yaoundé en novembre 2023, d'une résolution recentrant son mandat sur l'autonomisation économique des femmes.

Ses objectifs spécifiques sont :

- Améliorer la participation et l'inclusion des femmes à la vie économique et sociale ;
- Améliorer l'accès des femmes à la formation professionnelle ;
- Soutenir le développement d'activités génératrices de revenus et faciliter l'accès des femmes aux opportunités économiques.

Depuis 2020, le Fonds a soutenu 329 projets dans 35 pays de l'espace francophone, mobilisant plus de 18 millions d'euros de subventions et accompagne 94 027 femmes en situation de vulnérabilité.

Au-delà des activités génératrices de revenus initialement identifiées, de nombreuses bénéficiaires ont lancé leur propre entreprise, développé des initiatives économiques pérennes, voire créé des coopératives. Ces effets positifs significatifs, n'étaient pas identifiés comme résultats attendus au lancement du Fonds. Cependant, leur récurrence ainsi que leur impact ont conduit à engager une mission d'analyse approfondie de l'impact économique du Fonds « La Francophonie avec Elles », dans une perspective de renforcement durable de l'autonomie des femmes.

La mission vise à produire une analyse approfondie des résultats économiques du Fonds, de mesurer et valoriser sa contribution effective en matière d'autonomisation économique des femmes de l'espace francophone. L'objectif est de mieux identifier, documenter et analyser les dynamiques économiques générées par le soutien du Fonds « La Francophonie avec Elles », en vue de comprendre concrètement les formes de valeur économique qu'il a permis de créer.

En plus, la mission s'attachera à recenser les leviers d'action ainsi que les bonnes pratiques émergentes sur lesquels le Fonds « La Francophonie avec Elles » pourra s'appuyer pour amplifier son impact en matière d'autonomisation des femmes francophones.

II. Présentation de la mission

Objectif général

Évaluer la contribution du Fonds « La Francophonie avec Elles » à l'autonomisation économique des femmes de l'espace francophone, en identifiant, mesurant et analysant les dynamiques économiques générées par son action.

Objectifs spécifiques

- **OS 1 : Identifier les entreprises, les coopératives et les initiatives économiques créées ou soutenues** dans le cadre du Fonds « La Francophonie avec Elles » en constituant une base de données à partir des rapports et indicateurs collectés par l'Unité en charge de la coordination du Fonds « La Francophonie avec Elles » ;
- **OS 2 : Mesurer les effets économiques directs et indirects** de ces activités en termes de revenus, création ou développement d'emploi, secteur d'activité, statut juridique, chiffre d'affaires, type de marché desservi) ;
- **OS 3 : Analyser les dynamiques économiques induites**, les facteurs de réussite ou d'échecs ainsi que les conditions de pérennisation des activités, dans le but de produire des enseignements utiles pour les prochaines éditions du Fonds ;
- **OS4 : Capitaliser, structurer et valoriser les résultats de la mission** afin de produire des livrables utiles à la communication, au plaidoyer et à l'orientation stratégique du Fonds « La Francophonie avec Elles ».

Approche méthodologique attendue

L'approche méthodologique devra permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de la mission, et articulera des méthodes quantitatives et qualitatives afin de produire une analyse à la fois solide sur le plan statistique et riche en enseignements.

Elle comprendra donc :

- Une exploitation des données secondaires partagées par l'Unité en charge de la coordination du Fonds (rapports de projets, documents de suivi, données internes) ;
- La conception et la diffusion d'un questionnaire auprès de l'ensemble des initiatives identifiées, avec un objectif de réponse d'au moins 70% ;
- La réalisation d'au moins 20 entretiens qualitatifs dans cinq pays représentatifs, couvrant une diversité de profils d'activités et de contextes ;
- La construction d'un cadre méthodologique d'analyse de l'impact économique reposant sur une typologie d'effets (directs, indirects, durables), des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, ainsi qu'une grille de lecture.

L'expert devra veiller à proposer une méthodologie adaptée aux contraintes de terrain : accès aux bénéficiaires, hétérogénéité des projets, disponibilités des entrepreneures et des données, et à s'inscrire dans un processus collaboratif avec l'Unité en charge de la coordination du Fonds.

Résultats attendus

Pour l'OS 1 – Disposer d'une liste fiable et exploitable des l'ensemble des entités économiques issues du soutien du Fonds depuis sa création :

- Une base de données consolidée et fiable des entreprises et coopératives soutenues dans le cadre du Fonds. Cette base de données sera organisée par pays et secteur d'activité ;
- Une vision structurée par pays, secteur d'activités ainsi que le nombre d'emplois créés, le statut juridique, la forme d'activité, le type de marché visé, le chiffre d'affaires ;
- Une meilleure lisibilité de la portée économique et géographique du Fonds.

Pour l'OS 2 – Produire des données quantitatives et qualitatives solides permettant de rendre compte de l'impact économique du Fonds sur les bénéficiaires :

- Des données quantitatives et qualitatives fiables sur l'impact économique des initiatives soutenues pour les bénéficiaires ;
- Une identification des tendances principales en matière de création d'emplois, évolution des revenus, chiffres d'affaires, pérennité, activités et contraintes rencontrées ;
- Une compréhension concrète et claire des effets économiques directes et indirects du Fonds.

Pour l'OS 3 – Analyser les dynamiques économiques induites par le Fonds et en tirer des enseignements méthodologiques et stratégiques pour renforcer son impact :

- Une identification claire des dynamiques économiques, des leviers de durabilité et des facteurs de succès ou de fragilité ;
- La formalisation d'un cadre méthodologique rigoureux pour l'analyse et la mesure de l'impact économique ;
- La production de recommandations stratégiques pour renforcer l'impact économique du Fonds et améliorer les outils de suivi.

Pour l'OS 4 – Capitaliser, structurer et valoriser les résultats de la mission :

- Une capitalisation structurée, valorisée et communicable des résultats de la mission ;
- Une meilleure visibilité des profils des entrepreneures, des secteurs porteurs et des trajectoires soutenues ;
- La production de supports utiles à la communication, au plaidoyer et à l'orientation stratégique du Fonds.

III. Livrables

Pour l'OS 1 :

- Une base de données consolidée et organisée par pays et secteur d'activité
- Un tableau d'indicateurs comprenant a minima : nombre d'emploi créés, statut juridique, forme d'activité, type de marché visé, chiffre d'affaires ;
- Une cartographie synthétique et visuelle des initiatives économiques soutenues.

Pour l'OS 2 :

- Une analyse intermédiaire quantitative et qualitative synthétisant les tendances générales : emploi, chiffres d'affaires, difficultés, perspectives etc. ;
- Une synthèse statistique des résultats.

Pour l'OS 3 :

- Un cadre méthodologique structuré et transférable comprenant : une typologie des effets économiques, une grille d'analyse comprenant au moins 10 indicateurs qualitatifs et quantitatifs, une méthode de collecte reproductible adaptée aux réalités du terrain.

Pour l'OS 4 :

- Les fiches projets ou profils d'entrepreneures rédigés selon le format proposé ;

- 10 études de cas approfondies illustrant des parcours significatifs (réussites ou blocages) ;
- Un rapport final consolidé intégrant une analyse transversale, des recommandations concrètes et stratégiques et des orientations pour renforcer l'impact économiques du Fonds.

IV. Profil recherché

- Formation supérieure Bac +5 en économie, évaluation de projets, développement international ou domaine apparenté ;
- Expérience confirmée de 10 ans minimum en évaluation d'impact, analyse économique et entrepreneuriat ;
- Bonne connaissance des enjeux d'autonomisation économique des femmes et du fonctionnement des fonds de développement ;
- Excellentes compétences en analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- Capacités à produire des documents de capitalisation valorisables à des fins de communication et de prospection ;
- Maîtrise du français et de l'anglais

V. Calendrier d'exécution

La mission est prévue pour **une durée de 40 jours de travail, répartis sur la période de juillet à mi-novembre 2025.**

Elle s'organise en trois phases principales de production, chacune associées à des livrables spécifiques, auxquelles sont ajoutées trois réunions clés : cadrage, rapport intermédiaire et restitution finale. Enfin, des points seront effectués tout au long de de la mission avec l'Unité en charge de la coordination du Fonds « La Francophonie avec Elles » :

Phase1 – Identification et mesure

- Période : juillet - 30 septembre 2025
- Objectifs spécifiques concernés : OS1 et OS2
- Réunion de cadrage : la suite de la signature du contrat
- Livrables attendus :
 - o Base de données consolidée ;
 - o Tableau des indicateurs ;
 - o Cartographie
 - o Synthèse statistique

Phase 2 – Analyse stratégique et premiers éléments de valorisation

- Période : 1^{er} au 15 octobre 2025
- Objectifs spécifiques concernés : OS3 et OS4
- Réunion intermédiaire : mi-octobre 2025 pour la présentation du rapport intermédiaire et des premiers résultats qualitatifs.
- Livrables attendus :
 - o Cadre méthodologique d'analyse ;
 - o Cinq premières monographies / études de cas ;
 - o Première version du rapport intermédiaire.

Phase 3 – Finalisation et capitalisation

- Période : 16 octobre au 15 novembre 2025
- Objectifs spécifiques concernés : OS3 et OS4
- Restitution finale : mi-novembre 2025 pour présenter les résultats finaux consolidés, le rapport final et les recommandations.
- Livrables attendus :
 - o Rapport d'analyse final incluant les recommandations stratégiques ;
 - o Complément des études de cas et fiches.

La candidature devra être soumise à aap-fff@francophonie.org au plus tard le **30 juillet 2025**. Le dossier devra comporter :

- CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Des références.

Le dossier devra également inclure une proposition technique et financière détaillée présentant la compréhension des termes de référence, y inclus la démarche méthodologique, les outils à déployer, et un plan de travail incluant un calendrier des activités.